



VERSEMENT 1112 W

Description globale : Elections politiques et professionnelles, recensements de population

Dates extrêmes : 1973-1988

Importance matérielle : 99 articles

Service producteur : Préfecture de l'Aube, Direction de l'administration générale et des collectivités locales, Bureau des élections et de la réglementation générale

Service versant :

Date d'entrée : novembre 1993

Communicabilité maximum : 60 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2048

Date de rédaction du bordereau : février 1994

N° d'entrée : 17024

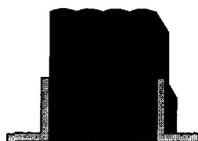
Cote de l'inventaire : 1AD10 380

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

La communicabilité des documents relatifs aux diverses élections de ce versement est fixée selon les critères suivants :

- télégrammes : il s'agit de télégrammes, adressés au Préfet, en provenance du Ministère de l'Intérieur, le plus souvent; Ils comprennent des informations complémentaires, voir confidentielles, se rapportant aux élections en cours. La communicabilité est de 60 ans, à compter de la date du dossier.

- les dossiers de candidature comportent parfois des informations nominatives touchant à la vie privée (délai de 60 ans à la date du dossier), ou des documents d'état-civil (délai de 100 ans à la date du document)

- professions de foi et listes électorales politiques : communicabilité immédiate

- procès verbaux de résultats : ils sont immédiatement communicables au public pendant un court laps de temps après les élections (de un à 10 jours) afin de pouvoir exercer des recours. Ensuite, ils deviennent communicables à l'expiration d'un délai de 30 ans à la date du dossier.

- élections prud'homales : les listes électorales prud'homales sont communicables à l'expiration d'un délai de 60 ans à compter de la date du document.

- les comptes de campagnes des candidats : selon la loi n° 88-226 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, chaque candidat à l'élection législative "est tenu d'établir un compte de campagne retraçant, selon leur origine, l'ensemble des recettes perçues et, selon leur nature, l'ensemble des dépenses effectuées en vue de son élection par lui-même ou pour son compte dans les trois mois précédant le scrutin" (article L.O 163-1). (...)

"Dans les trente jours qui suivent le tour de scrutin où l'élection a été acquise, chaque candidat présent au premier tour dépose à la préfecture le compte de sa campagne prévu à l'article L.O 163-1, présenté par un membre de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés et accompagné des justificatifs de ses recettes ainsi que des factures, devis et autres documents de nature à établir le montant des dépenses payées ou engagées par lui ou son mandataire.

Les comptes de campagne des candidats proclamés élus et les pièces justificatives sont transmis au Bureau de l'Assemblée Nationale.

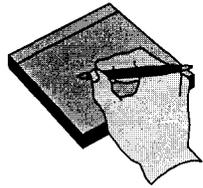
Les comptes de campagne sont communiqués, sur leur demande, au Conseil Constitutionnel ou aux autorités judiciaires"(article L.O 179-1).

Par conséquent, la communicabilité des comptes de campagne des candidats a été portée à 60 ans à la date du dossier, en raison des éléments d'information pouvant porter atteinte au secret économique et commercial.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-79	Elections politiques et professionnelles	1973-1988
80-99	Recensements de population	1975-1988



ANNEXES

Sources complémentaires

Pour information, on pourra noter la référence de certaines brochures, cotées en bibliothèque administrative. Ces documents, émanant de l'INSEE, concernent le recensement de 1982. Ils justifient les motifs du recensement et fournissent des données chiffrées comparatives et statistiques pour le département de l'aube (ou la France) : cotes 1 BA 3 à 1BA 7.

1112W

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
1	Conseil Régional : élection des représentants du Conseil Général ; textes officiels, circulaires, rapports, correspondance, liste de candidatures, p.v. de délibérations	1973-1978	01.01.2009
2-4	Elections législatives	1986	
2	Textes officiels, télégrammes, enregistrement des candidatures	"	01.01.2017
3	Professions de foi	"	I
4	Commission de recensement des votes : p.v. de résultats, listings par communes	"	I
5-12	Elections régionales	1986	
5	Candidatures	"	01.01.2017
6	Professions de foi	"	I
7	Commission de recensement des votes : p.v. de résultats, listings par communes	"	I
8	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Aix-en-Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube, Bar/Seine, Bouilly	"	01.01.2017
9	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Brienne-le-Château, Chaource, La Chapelle-St-Luc, Chavanges, Ervy-le-Châtel, Essoyes	"	01.01.2017
10	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Estissac, Lusigny/Barse, Marcilly-le-Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine, Nogent/Seine	"	01.01.2017
11	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Piney, Ramerupt, Les Riceys, Romilly/Seine I et II, Soulaines-Dhuys, Ste-Savine	"	01.01.2017

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
27	Communes des cantons de Vendevre/ Barse, Villenauxe-la-Grande	1988	I
28-41	Elections législatives	1988	
28	Textes officiels, télégrammes, candi- datures, commission de recensement des votes	"	01.01.2019
29	Professions de foi	"	I
30	Commission de recensement des votes : p.v. de résultats par circonscriptions	"	I
31	Comptes de campagne des candidats	"	01.01.2049
32	Premier tour de scrutin : p.v. des bureaux de vote des cantons d'Aix-en- Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube, Bar/Seine, Bouilly	05.06.1988	01.01.2019
33	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Brienne-le-Château, Chaource, La Chapelle-St-Luc, Chavanges, Ervy- le-Châtel, Essoyes, Estissac	"	01.01.2019
34	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Lusigny/Barse, Marcilly-le- Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine, Nogent/Seine, Piney, Ramerupt	"	01.01.2019
35	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Les Riceys, Romilly/Seine I et II, Soullaines-Dhuys, Sainte-Savine, Troyes I, Troyes II, Troyes III, Troyes IV, Troyes V	"	01.01.2019
36	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Troyes VI, Troyes VII, Vendevre/Barse, Villenauxe-la-Grande	"	01.01.2019
37	Deuxième tour de scrutin : p.v. des bureaux de vote des cantons d'Aix-en- Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube, Bar/Seine, Bouilly	12.06.1988	01.01.2019
38	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Brienne-le-Château, Chaource, La Chapelle-St-Luc, Chavanges, Ervy- le-Châtel, Essoyes, Estissac	"	01.01.2019

W	descriptif	dates extrêmes	communi cabilité
12	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Troyes I, Troyes II, Troyes III, Troyes IV, Troyes V, Troyes VI, Troyes VII, Vendevre/Barse, Ville-nauxe-la-Grande	1986	01.01.2017
13-15	Elections cantonales complémentaires	1987	
13	Candidatures	"	01.01.2018
14	Instructions, professions de foi	"	I
15	Bureaux de vote : p.v. de résultats par communes	"	01.01.2018
16-27	Listes électorales	1988	
16	Communes des cantons de : Aix-en-Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube	"	I
17	Communes des cantons de Bar/Seine, Bouilly, Brienne-le-Château	"	I
18	Communes des cantons de Chaource, La Chapelle-St-Luc, Chavanges	"	I
19	Communes des cantons d'Ervy-le-Châtel, Essoyes, Estissac, Lusigny/Barse	"	I
20	Communes des cantons de Marcilly-le-Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine	"	I
21	Communes des cantons de Nogent/Seine, Piney, Ramerupt	"	I
22	Communes des cantons des Riceys, Romilly/Seine I et II, Sainte-Savine	"	I
23	Communes des cantons de Soulaines-Dhuys, Troyes I, Troyes II, Troyes III, Troyes IV, Troyes VI, Troyes VII (sauf ville de Troyes)	"	I
24	Liste électorale Ville de Troyes de A à Felix Pa.	"	I
25	Liste électorale Ville de Troyes de Felix Ph. à Mocquery Ju.	"	I
26	Liste électorale Ville de Troyes de Mocquery Ma. à Z	"	I

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
39	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Lusigny/Barse, Marcilly-le-Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine, Nogent/Seine, Piney, Ramerupt	12.06.1988	01.01.2019
40	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Les Riceys, Romilly/Seine I et II, Soulaines-Dhuys, Sainte-Savine, Troyes I, Troyes II	"	01.01.2019
41	Procès-verbaux des bureaux de vote des cantons : Troyes III, Troyes IV, Troyes V, Troyes VI, Troyes VII, Vendevre/Barse, Villenauxe-la-Grande	"	01.01.2019
42-47	Elections cantonales	1988	
42	Instructions, télégrammes, candidatures	1988	01.01.2019
43	Professions de foi	1988	I
44	P.v. de résultats par communes et contentieux	1988	01.01.2019
45	Premier tour de scrutin : p.v. des bureaux de vote des cantons de : Aix-en-Othe, Bar/Aube, Bar/Seine, Chaource, Chavanges, Essoyes, Lusigny/Barse, Méry/Seine	25.09.1988	01.01.2019
46	Premier tour de scrutin : p.v. des bureaux de vote des cantons de : Piney, Les Riceys, Romilly/Seine I, Sainte-Savine, Troyes I, Troyes IV, Troyes VI, Vendevre/Barse	"	01.01.2019
47	Deuxième tour de scrutin : p.v. des bureaux de vote des cantons de : Aix-en-Othe, Bar/Aube, Chaource, Piney, Lusigny/Barse, Romilly/Seine I, Troyes I, Troyes IV, Troyes VI	02.10.1988	01.01.2019

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
48-53	Référendum	06.11.1988	
48	Organisation du scrutin, textes officiels, télégrammes, Commission de recensement des votes	1988	01.01.2019
49	P.v. des bureaux de vote par canton : Aix-en-Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube, Bar/Seine, Bouilly	"	01.01.2019
50	P.v. des bureaux de vote par canton : Brienne-le-Château, Chaource, La Chapelle-St-Luc, Chavanges, Ervy-le-Châtel, Essoyes	"	01.01.2019
51	P.v. des bureaux de vote par canton : Estissac, Lusigny/Barse, Marcilly-le-Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine, Nogent/Seine, Piney	"	01.01.2019
52	P.v. des bureaux de vote par canton : Ramerupt, Les Riceys, Romilly/Seine I et II, Sainte-Savine, Soulaines-Dhuys	"	01.01.2019
53	P.v. des bureaux de vote par canton : Troyes I, Troyes II, Troyes III, Troyes IV, Troyes V, Troyes VI, Troyes VII, Vendevre/Barse, Villenauxe-la-Grande	"	01.01.2019
54-79	Elections Prud'homales		
54-57	Prud'homales complémentaires, conseil de Troyes, collègue "salariés", section "activités diverses"	12.12.1984	
54	Instructions, professions de foi	1984	I
55	Candidatures, listes électorales des cantons d'Aix-en-Othe à Mussy/Seine	"	01.01.2045
56	Listes électorales des cantons de Piney à Vendevre/Barse	"	01.01.2045
57	P.v. de résultats par communes	"	01.01.2015
58-79	Prud'homales	1987	
58	Instructions officielles, télégrammes	"	01.01.2018

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
59	Préparation du scrutin : consultations préalables, démissions	1987	01.01.2018
60	Conseil de Troyes : candidatures	"	01.01.2048
61	Conseil de Romilly/Seine :candidatures	"	01.01.2048
62	Liste définitive des candidats :arrêté	"	I
63	Professions de foi	"	I
64	Contentieux pré-électoral :inscription sur les listes électorales par réquisition du juge d'instance	"	I ¹
65	Idem.	"	01.01.2048
66	Listes électorales des communes des cantons : Aix-en-Othe, Arcis/Aube, Bar/Aube, Bar/Seine, Bouilly	"	01.01.2048
67	Listes électorales des communes des cantons : Brienne-le-Château, Chaource La Chapelle-St-Luc, Chavanges, Ervy-le-Châtel, Essoyes	"	01.01.2048
68	Listes électorales des communes des cantons : Estissac, Lusigny/Barse, Marcilly-le-Hayer, Méry/Seine, Mussy/Seine, Nogent/Seine	"	01.01.2048
69	Listes électorales des communes des cantons : Piney, Ramerupt, Les Riceys, Romilly/Seine I et II	"	01.01.2048
70	Listes électorales des communes des cantons : Sainte-Savine, Soullaines-Dhuys, Troyes I, Troyes II, Troyes IV	"	01.01.2048
71	Listes électorales des communes des cantons : Troyes VI, Troyes VII, Vendevre/Barse, Villenauxe-la-Grande	"	01.01.2048
72	Conseil de Romilly/Seine, collège des employeurs, sections "Encadrement, Commerce, Industrie" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018

¹ audiences publiques

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
73	Conseil de Romilly/Seine, collège des salariés, sections "Encadrement, Commerce, Industrie" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
74	Conseil de Troyes, collège des employeurs, sections "Industrie, Commerce" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
75	Conseil de Troyes, collège des employeurs, sections "Agriculture, activités diverses, Encadrement" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
76	Conseil de Troyes, collège des salariés, sections "Commerce, Industrie" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
77	Conseil de Troyes, collège des salariés, sections "Agriculture, activités diverses" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
78	Conseil de Troyes, collège des salariés, section "Encadrement" : p.v. des bureaux de vote	"	01.01.2018
79	Commission de recensement des votes : p.v. de résultats généraux et notification des résultats par communes	"	01.01.2018
80-91	Recensement de population de 1975		
80	Circulaires - Instructions de l'INSEE et du Ministère de l'Intérieur. Formulaire vierges, pour exemple.	1975	I
81	Correspondances entre la préfecture et les maires - Instructions aux maires et sous-préfets.	"	01.01.2006
82	Courriers relatifs au recensement, adressés à la préfecture, par les maires ou agents recenseurs.	"	01.01.2006
83	Arrêtés de nomination des agents recenseurs (par commune)	"	01.01.2006
84	Arrêtés de nomination et contrats de de travail des délégués INSEE.	"	01.01.2006

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
85	Dépenses du recensement : Acompte et solde à verser aux communes sur le crédit mis à leur disposition (relevé des communes par perception).	1975	01.01.2006
86	Accord entre la Direction Régionale de l'INSEE et la Préfecture de l'Aube pour arrêter le chiffre de la popula- tion légale (1 fiche par commune - de Ailleville à Yèvres- le- Petit)	"	01.01.2006
87	Listing : population provisoire pour les communes, réceptionnées à la Direction Générale de l' INSEE.	"	01.01.2006
88	Listing des résultats du recensement, par arrondissement et canton	"	01.01.2006
89	Premières estimations : analyse de l'INSEE - Liste détaillée par arron- dissement (puis par canton et commune)	"	01.01.2006
90	Feuilles récapitulatives de population par commune (de Ailleville à Maraye- en-Othe)	"	01.01.2006
91	Commune de Saint-André les Vergers: conflit relatif au recensement	"	01.01.2006
92 à 98	Recensement de population de 1982		
92	Instructions ministérielles. Circulaires aux maires, affiches, manuel et carnet de tournée de l'agent recenseur	1982	I
93	Délégués INSEE : arrêtés, contrats	"	01.01.2013
94	Agents recenseurs : arrêtés, rémuné- ration.	"	01.01.2013
95	Crédits mis à la disposition des communes : solde à verser.	"	01.01.2013
96	Liste nominative des personnes sans domicile fixe.	"	01.01.2013

W	descriptif	dates extrêmes	communi- cabilité
97	Résultats du recensement : commentaire succinct et publication au Recueil des Actes Administratifs.	1982	01.01.2013
98	Listing : exploitation du sondage ² au 1/20	"	01.01.2013
99	Recensements complémentaires Dossier type : résultats, listes des communes concernées, nomination et rémunération des agents recenseurs, instructions aux maires. Feuilles récapitulatives par commune.	1974, 1976-1981	01.01.2012

² le sondage au 1/20 représente une exploitation plus élaborée que le sondage au 3/4 (qui correspond à une exploitation exhaustive légère)